

Valmeinier CLÉVACANCES

Démarche qualité, avantages fiscaux, taxe de séjour



Qualification de votre hébergement en étoiles

Visite de classement***

- ✓ Classification "Meublé de Tourisme" au regard des 133 critères pour déterminer un niveau de 1 à 5* **valable 5 ans**

✓ **Coût : 130€**



Les avantages du classement meublé de tourisme

- **Avantage fiscal** : abattement forfaitaire de 71% (au lieu de 50%) sur les revenus bruts locatifs pour les micro-entreprises
- **Exonération de la CFE possible** (sauf décision contraire de la collectivité)
- Permet un **collecte simplifiée**, fixe et souvent plus avantageuse de la taxe de séjour
- Cotisations sociales allégées pour les LMNP si on dépasse le seuil des 23000 euros (6% au lieu de 22%)



Les avantages du classement meublé de tourisme

- **Un gage qualité pour vos locataires**, des hébergements vérifiés, contrôlés. Le nombre d'étoiles détermine la qualité des prestations et rassure les locataires
- **Une démarche volontaire** de la part du propriétaire ou du gestionnaire. Un classement valorisant pour votre hébergement
- **Accès au Chèque Vacances (ANCV)**



Contact :
farida.clevacances@gmail.com
06 58 82 15 22